

Infirmière auxiliaire



Description des tâches

Sous la responsabilité de la directrice des soins infirmiers, et en collaboration avec l'équipe de soin, l'infirmière auxiliaire réalise des soins qui apportent le bien-être, le confort et le soulagement des résidents. Elle accompagne également les résidents et leurs proches dans leurs cheminements vers les derniers moments de vie.

Tâches et responsabilités

Dans le respect de la philosophie des soins palliatifs de la Maison Marie-Pagé, et conformément à son champ de compétences, l'infirmière auxiliaire assume la responsabilité d'un ensemble de soins qui répondent aux besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels des résidents. Notamment, elle doit :

- Contribuer à l'évaluation de la condition clinique des résidents;
- Administrer les soins requis par les résidents;
- Prodiguer les traitements, tels que la préparation et l'administration de la médication, contribuer à l'évaluation et au suivi des plaies, et donner les enseignements inhérents aux soins palliatifs;
- Compléter les notes aux dossiers (dossier médical électronique Medesync);
- Relever les changements d'ordonnances pharmacologiques ou médicales;
- Contribuer à la mise à jour du plan thérapeutique infirmier ainsi que des autres outils de travail;
- Assurer la continuité des soins.

Poste de nuit

- **7 quarts sur 2 semaines (50.75 heures/2 semaines) –**
- Possibilité d'alterner soir et nuit (**7 quarts de soir / 7 quarts de congé / 7 quarts de nuit / 7 quarts de congé**)
- 1 fin de semaine sur 2
- 3 semaines de vacances
- 5 congés mobiles
- 10 jours fériés

Conditions de travail et avantages sociaux

- Salaire débutant à 31.06\$
- **Primes** pour les quarts de soir et de nuit
- Remboursement de la cotisation annuelle de l'OIIAQ
- Climat de travail paisible, convivial et enrichissant!

Profil recherché

- Être reconnue pour sa rigueur professionnelle et son approche empreinte d'humanisme;
- Faire preuve de maturité et de jugement clinique;
- Promouvoir les pratiques de soins exemplaires;
- Être capable d'autonomie et d'initiative dans son travail;
- Faire preuve d'une attitude positive et favoriser un environnement de travail harmonieux;
- Démontrer de l'empathie et de la collaboration envers ses collègues de travail.

Exigences

- Être membre en règle de votre ordre professionnel;
- S'engager à suivre les formations demandées ;
- Avoir de l'expérience auprès des personnes en fin de vie (un atout);

N.B. Le féminin est utilisé dans le seul but de simplifier le texte.

Comment postuler

Faites parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de **Mme Karine Fleury**, directrice des soins infirmiers, par courriel au dsi@maisonmariepage.com.

Toutes les candidatures seront traitées avec rigueur et confidentialité. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.